



Adhérer à une association affiliée de la Fédération ICEM – Pédagogie Freinet est un acte militant et un geste de soutien.

C'est aussi se reconnaître dans la charte de l'École Moderne : <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/charte-de-l-ecole-moderne>

L'ICEM – Pédagogie Freinet est une fédération d'associations qui a pour objectifs la recherche et l'expérimentation pédagogiques ainsi que la diffusion de la pédagogie Freinet.

Elle organise des stages, conçoit des outils, des revues documentaires pour les enfants, les adolescents et édite des publications pédagogiques.

La pédagogie Freinet c'est :

- une éducation populaire et laïque ;
- une pédagogie émancipatrice, coopérative où l'enfant-auteur a toute sa place et qui permet une méthode naturelle d'apprentissage par tâtonnement expérimental ;
- une école ouverte vers la vie et à la vie ;
- une école où chacun est reconnu, accueilli, respecté...

La cotisation à l'association départementale :

- contribue à des projets locaux (journées de formation, rencontres, etc.) ;
- permet à l'association départementale d'acheter des ouvrages ou revues pédagogiques ;
- participe à son fonctionnement (assurance, frais postaux, etc.).

La cotisation FÉDÉRATION-ICEM :

- concourt à une plus grande indépendance financière de la fédération ICEM – Pédagogie Freinet ;
- permet à la fédération ICEM – Pédagogie Freinet d'organiser des stages de formation et des rencontres (Congrès, fédérations de stages, Journées d'étude...), de faciliter la réflexion des groupes de travail, de leur apporter une aide dans leurs actions, de publier des revues et bulletins, ouvrages nécessaires aux échanges pédagogiques ;
- permet de bénéficier d'un accès à la liste électronique Com-ICEM et à l'espace interne du site internet de l'ICEM ;
- permet de recevoir une information écrite régulière : ICEM-Échos ;
- offre une prise en charge partielle des frais engagés lors des rencontres des groupes de travail, dans la limite des enveloppes disponibles ainsi qu'une réduction éventuelle lors des stages de formation.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte :

Domiciliation :

IBAN :

BIC :



Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
Tél. : Tél. port. :
Courriel :

Information complémentaire :

Association affiliée :
Participation à un groupe de travail :
.....
.....
Profession :
Niveau d'enseignement :
Établissement en milieu urbain urbain ZEP rural
Adresse professionnelle :
.....
.....

L'adhésion donne droit à l'inscription à la liste électronique Com-ICEM, à laquelle tu seras inscrit(e) automatiquement. **Si tu ne souhaites pas y être inscrit-e, merci de cocher cette case :**

L'adhésion donne droit à l'inscription à la liste électronique Liste ICEM56, à laquelle tu seras inscrit(e) automatiquement. **Si tu ne souhaites pas y être inscrit-e, merci de cocher cette case :**

J'adhère à l'association affiliée

pour un montant de euros

et

je verse un montant de euros

à la fédération ICEM.

Montant de la cotisation à la fédération :

100 €

ou selon la grille indicative ci-dessous
indexée sur les revenus.

Revenus	Cotisation
• Revenus précaires € <input type="checkbox"/> <small>Somme au choix</small>
• Jusqu'à 1 000 € nets	20,00 € <input type="checkbox"/>
• entre 1 000 € et 1 500 €.....	40,00 € <input type="checkbox"/>
• entre 1 500 € et 2 000 €.....	60,00 € <input type="checkbox"/>
• entre 2 000 € et 2 500 €.....	80,00 € <input type="checkbox"/>
• > 2 500 €	100,00 € <input type="checkbox"/>
<hr/>	
• Cotisation exceptionnelle > 100 €... € <input type="checkbox"/>

TOTAL : € + € =€

Règlement par

- un chèque de € à l'ordre de
- plusieurs chèques de € avec la date
d'encaissement au dos de chaque chèque
- un virement de € (voir RIB au dos)

Bulletin d'adhésion

2019

(Année civile)

ICEM – Pédagogie Freinet

10 chemin de la Roche Montigny

44000 NANTES

Tél. : 02 40 89 47 50

E-mail : secretariat@icem-freinet.org

Site Internet : www.icem-pedagogie-freinet.org

Les informations recueillies ne sont destinées qu'au fichier de l'association. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification, conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Envoyer le bulletin avec le paiement à :

CP

Ville